



LA DETENTION ADMINISTRATIVE DES PALESTINIENS, UN DENI DU DROIT

Rencontre avec Shawan Jabarin, directeur de Al Haq, ONG palestinienne de défense des droits de l'Homme

Jeudi 24 janvier 19h

Amnesty International France

72, bd de la Villette

75019 Paris

Métro Belleville ou Colonel Fabien

Lignes 2 et 11

Entrée libre



Shawan Jabarin est le directeur de Al Haq (le « droit » en arabe), la plus ancienne ONG palestinienne de défense des droits de l'Homme, créée en 1979. Membre du comité consultatif de Human Rights Watch pour le dossier Israël/Palestine, il a reçu de nombreuses récompenses internationales pour son action, notamment au Danemark et au Pays Bas. Shawan Jabarin a passé 9 ans en tant que prisonnier administratif, sans inculpation ni jugement. Amnesty International l'a considéré comme « prisonnier d'opinion » en 1990. Israël lui a longtemps interdit de quitter les Territoires palestiniens.

La détention administrative est une procédure qui permet à l'armée israélienne de détenir une personne pour une période de six mois renouvelables indéfiniment. Le détenu administratif est emprisonné sans inculpation ni jugement, le plus souvent sur la base de preuves qualifiées de « secrètes » par l'armée et qui ne sont donc accessibles ni au détenu ni à son avocat. Un ordre de détention peut être renouvelé le jour même de son expiration sans que le détenu en soit informé au préalable. Telle qu'elle est pratiquée en Israël, la détention administrative s'accompagne de violations graves des droits fondamentaux des détenus. Malgré les nombreuses condamnations des ONG internationales et du Haut-commissariat aux droits de l'homme des Nations unies, les autorités israéliennes continuent d'y recourir essentiellement à des fins punitives et d'intimidation.

Rencontre organisée par l'ACAT-France, Amnesty International-France, l'Association France-Palestine Solidarité, la Ligue des Droits de l'Homme et la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine